

VOTRE MDPH VOTRE AVIS



Résultats de l'enquête nationale au 31 décembre 2024



Vous êtes 93 127 participants

dans toute la France à avoir répondu à l'enquête de satisfaction en 2024 contre 75 658 en 2023, soit une évolution **de + 23%**.

2 personnes sur 3

sont très satisfaites ou satisfaites de leur MDPH*



4 personnes sur 5

apprécient l'accueil et l'écoute des agents de leur MDPH



6 personnes sur 10

estiment que les aides pour le handicap correspondent globalement à leurs besoins



5 personnes sur 10

sont insatisfaites du délai de réponse de leur MDPH



Continuez de donner votre avis sur

mamdp-h-monavis.fr

« L'accueil, l'empathie, l'écoute des professionnels »

« La clarté des échanges »

« La facilité des démarches en ligne »

« La reconnaissance de mon état de santé et des aides »



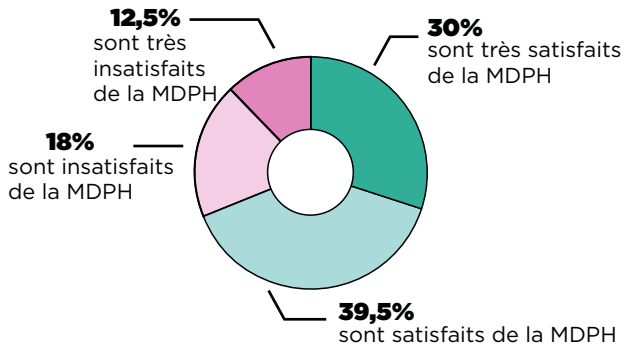
CE QUE VOUS APPRÉCIEZ

*Maison départementale des personnes handicapées

LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

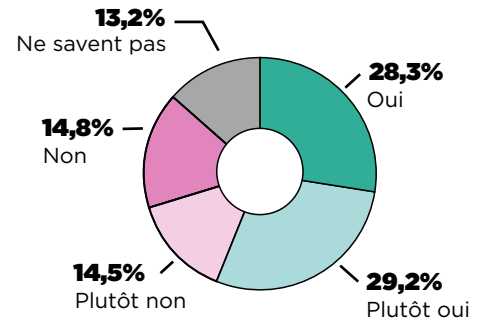
Satisfaction générale

Taux de réponse : 75,8%



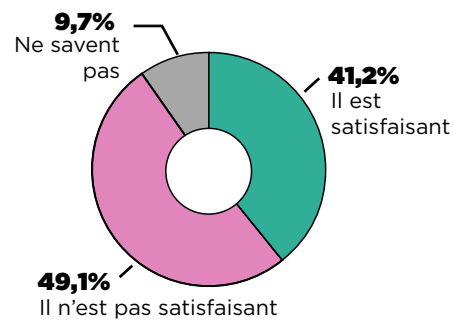
Est-ce que les aides répondent à vos besoins ?

Taux de réponse : 97,3%



Que pensez-vous du temps de réponse de la MDPH à vos demandes d'aide ?

Taux de réponse : 96,5%



	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
Les agents de la MDPH sont accueillants	53,2%	33,1%	8,4%	5,3%
Les agents de la MDPH vous écoutent	50,4%	31,4%	10,9%	7,3%
Les agents de la MDPH répondent à vos questions	47,2%	30,0%	13,8%	9,0%
Il est facile de se rendre à la MDPH	43,2%	29,7%	16,6%	10,5%
Il est facile de contacter par téléphone, par courrier ou par mail (sur l'ordinateur) la MDPH	34,4%	32,2%	17,5%	15,9%
Vous avez pu exprimer vos besoins et vos souhaits	49,3%	32,7%	10,2%	7,8%
Vous avez compris les droits et les aides que vous pouvez avoir	41,5%	33,2%	16,1%	9,2%

« Un meilleur accès aux informations »



CE QUE VOUS SOUHAITEZ VOIR AMÉLIORÉ

« Améliorer la compréhension de la décision »

« Le délai de réponse par courrier, mail, téléphone, et de traitement du dossier »